



L'EXPRESSION DE LA GAUCHE 70

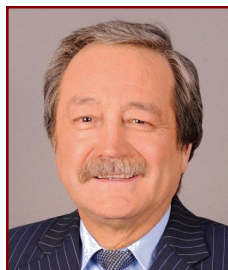
Groupes de Gauche et Apparentés du Conseil Général de la Haute-Saône

Bulletin du groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône

NUMERO 2014-4 OCTOBRE-NOVEMBRE 2014

EDITO : « On dit, On fait ! »

Le Groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de Haute-Saône que je préside s'est réuni le vendredi 12 septembre 2014, pour son séminaire de rentrée annuelle autour d'Yves KRATTINGER, notre Président.



Motivés et unis, nous avons abordé tous les projets que nous mettons en place afin de développer notre Département. Ce Séminaire de rentrée a été particulièrement stimulant. Car, que de chemin parcouru depuis 2003 et que de défis à relever dans les mois à venir !

Depuis 2003, année où vous nous avez pleinement confié les « rênes » du Département, nous avons réalisé l'essentiel de nos propositions de Campagne afin de moderniser et dynamiser notre Haute-Saône.

Du développement économique à la protection des plus humbles en passant par l'amélioration des infrastructures routières ou l'accès au très haut débit, nous nous battons depuis onze ans, jour après jour aux côtés de tous nos partenaires, pour permettre à nos territoires dans leur grande diversité d'avancer ensemble, dans l'intérêt de toutes et de tous.

Car ne nous y trompons pas :

- le SDIS le moins cher de France
- les Transports scolaires et le maintien de la gratuité
- la création d'Haute-Saône numérique et l'implantation du Très Haut Débit
- les Pôles éducatifs et la création de crèches
- les Déviations de Pesmes et de Villersexel

-le Plan de Relance en faveur des collectivités,

-une politique culturelle audacieuse avec « la Bulle » et l'Addim »

-Les Contrats Appui+ et PACT pour permettre l'équité de tous.

-le Tour de France et l'arrivée à la

Planche des Belles Filles »

« C'est Nous ! »

Et c'est dans cette optique que nous continuons avec détermination à mener tous nos projets, dans les semaines et les mois à venir, avec la plus ferme intention de montrer, à travers la Haute-Saône, l'exemple parfait d'une Ruralité dynamique, ouverte sur le monde et soucieuse de ses forces.

Une Ruralité qui crée, fabrique, exporte et innove!

Et c'est notre devoir à nous, Conseillers généraux, Elus de proximité, d'être aux côtés de nos concitoyens et de tenir notre parole comme nous l'avons toujours fait loin de la démagogie et du double discours de certains !

Cette période difficile est placée sous le signe du travail, de l'écoute et du volontarisme politique car de 2003 à aujourd'hui, nous avons tenu nos promesses :

« On dit, on fait !! » est et reste notre marque de fabrique !

Courage et Confiance à toutes et à tous !

Michel WEYERMANN

Canton de Saulx

1er Vice-président

Président du Groupe de Gauche

SOMMAIRE :

Editorial :

« On dit, On fait ! »-p.1

Plan de Relance du BTP

-p.2

Un soutien sans faille à l'industrie haut-saônoise

-p.2

Le Numérique dans les collèges-p3

Le Canton de Saint-Loup

-p3

Questions au Préfet-p.4

Motion-p.5

*L'expression de la Gauche 70
Directeur de publication : Michel Weyermann
Rédaction : Groupe de Gauche et Apparentés
Réalisé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique*

Plan de relance du BTP

Face à une crise économique qui fragilise nos collectivités, notamment nos communes et nos entreprises locales, le Conseil général et son Président, Yves Krattinger ont voté le 23 juin 2014 un Plan de relance du BTP.

Ce plan a pour but d'aider nos communes à réaliser dans les plus brefs délais et dans des conditions financières plus favorables les travaux nécessaires en s'appuyant sur les entreprises locales.

Ce plan s'adressera à trois types de travaux :

- l'aide à la voirie communale. Le plan bonifie de 10% les travaux de voirie communale

en 2014. Une bonification qui intervient lorsque la subvention initiale est écoulee. Pour obtenir cette bonification, les dossiers doivent être déposés avant le 31 décembre 2014.

- l'alimentation en eau potable et le remplacement des canalisations vétustes. En collaboration avec l'Agence de l'eau, le Conseil général peut intervenir pour remplacer les canalisations vétustes en eau potable. Le Conseil général et l'Agence de l'eau subventionneront à hauteur de 50% tout dossier déposé avant le 30 décembre 2014 sous condition que la subvention soit écoulee le 30 juin 2015.

- la bonification pour l'aide à la mise en accessibilité des bâtiments publics. Le Conseil

général permet ainsi aux collectivités d'entreprendre ces travaux de mise en accessibilité des locaux jusque là trop coûteux.

Les dossiers doivent être déposés avant le 30 décembre 2014 avec réalisation des travaux et liquidation de la subvention avant le 1er juin 2015.

Ce Plan va générer 35 millions d'euros de travaux pour 700 opérations programmées.

Avec ce plan de relance, nous prouvons une nouvelle fois que la Majorité départementale en Haute-Saône est du côté des élus de terrain et des entreprises dans l'optique de développer notre département et de garantir les mêmes chances pour tous nos territoires.



Maurice
FASSENET

Conseiller général
du Canton de
Marnay

Un soutien sans faille à l'industrie haut-saônoise

Le mercredi 8 octobre 2014, s'est ouvert le 1er salon de l'Industrie et des Savoir Faire à Eurexpo. Le Conseil général est un partenaire actif et privilégié de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de l'Union des Industries et de Métiers de la Métallurgie.

Le Salon qui se déroulait sur 2 jours a accueilli 80 entreprises du département et près de 4 500 visiteurs. Un réel succès

La Majorité départementale a toujours soutenu l'industrie et le monde de l'entreprise sur le territoire. La Haute-Saône est historiquement une terre d'entrepreneurs. Avec un tissu industriel diversifié, nous accueillons près de 20 % des activités industrielles de Franche-Comté.

L'industrie représente près de 26% des emplois soit le double de la moyenne nationale !

Depuis 2003 que nous sommes aux commandes, nous avons toujours travaillé aux côtés des chefs d'entreprise, de l'Etat et des intercommunalités pour favoriser un environnement propice au développement économique.

Que ce soit le soutien aux créateurs d'entreprise avec les prêts d'honneur, la création d'une dizaine d'Hôtels d'entreprises ou encore notre politique sur l'immobilier, notre action est destinée à soutenir l'industrie, les entreprises et l'emploi.

Face à une crise économique mondiale qui frappe notre

économie, nos entreprises fonctionnent (bien) mieux que la moyenne nationale. Avec une balance extérieure supérieure au Doubs, au Jura et du Territoire de Belfort, le succès du 1er salon de l'Industrie montre non seulement que la Haute-Saône rime avec l'entreprise mais aussi que la Majorité départementale est un soutien infaillible et efficace à notre tissu industriel et à toutes les femmes et à tous les hommes qui travaillent à faire de notre département un territoire dynamique, productif où il fait bon vivre !



Michel
WEYERMANN

Conseiller général
du Canton de
Saulx

Numérisation des collèges

L'Assemblée départementale de Haute-Saône a voté lors de son Budget départemental 2014 une enveloppe de 2 100 000 euros de crédits afin de développer le numérique en faveur des collèges haut-saônois, qu'ils soient publics ou privés.

Notre politique se décline en 3 volets ambitieux:

- Le Conseil général donne 1 500 ordinateurs soit 1 ordinateur pour 6 élèves. Tous ces matériels seront opérationnels pour le 19 novembre 2014. La répartition par collège s'est effectuée en fonction des effectifs et en tenant compte des ordinateurs déjà en place.

- Un audit va être réalisé sur les infrastructures réseaux des établissements publics avec une couverture Wi-fi. Le but de ces études vise à mettre en évidence les travaux nécessaires à la mise en conformité des réseaux.

- Enfin nous avons lancé un appel à projets en vue d'une sélection de collèges « pilotes » pour une expérimentation de type « classe mobile » à base de tablettes, respectant un cahier des charges élaboré en lien avec le rectorat. Quatre collèges ont été retenus : le collège Jean Rostand à Luxeuil lès Bains, le collège Charles Péguy à Vauvillers, le collège André Masson à Saint-Loup sur Semouse et le Collège Château Rance à Scey-sur-Saône.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans notre volonté de moderniser l'équipement informatique de nos collèges et cela quel que soit leur régime statutaire.

Le Conseil général souhaite ainsi assurer l'égalité pour tous les élèves de Haute-Saône, quel que soient leur classe sociale ou leur lieu de résidence. C'est notre devoir de favoriser la réussite de toutes et de tous car c'est l'avenir de notre département et de notre pays qui se construit dans nos écoles.



Gérard
PELLETIER

Conseiller général du
Canton de Villersexel

Le Canton de Saint Loup sur Semouse

Le Canton de Saint-Loup incarne mieux que quiconque l'ouverture sur le monde !

Le territoire possède d'abord un tissu industriel de premier plan ! Des forges de la Chaudé en passant par Eurocoler à Corbenay en passant par l'Entreprise Parisot, ce territoire représente plus de trois siècles d'activité économique, de savoir-faire et d'exportation qui ont contribué à faire de la Haute-Saône un des départements phares de l'artisanat français !

Situé au Nord du département, le canton possède également une géographie unique et d'une rare diversité. Son maillage de rivières comme la Lanterne et ses forêts verdoyantes s'inscrivent parfaitement dans ce contrefort du massif des Vosges.

En bref, un véritable paradis pour les Amoureux de la nature.

Le canton de Saint Loup sur Semouse, c'est surtout l'art gastronomique et en premier lieu les Griottines de Fougerolles. Sa tradition de distillerie et son célèbre Kirsch font de cette commune « un des 100 endroits de France qui ont fait l'histoire de la Gastronomie en France »...

Mais derrière ce fantastique Patrimoine, il y a bien entendu des femmes et des hommes.

Petits entrepreneurs ou agriculteurs, ouvrières du textile ou travailleurs du bois, haut-saônois de naissance ou venus d'autres horizons, le Canton de Saint Loup sur Semouse s'est construit par un solide brassage sociologique comme culturel qui en fait sa force.

Le Drapeau de la Terre créé en 1991 à Fougerolles immortalise l'ouverture et l'universalité du territoire et de ses habitants.

Avec son savoir-faire artisanal et gastronomique, le Canton de Saint Loup apparaît comme un Ambassadeur de Luxe de la Haute-Saône, à l'intérieur de notre pays comme à l'échelle du monde entier.



Nadine BATHELOT

Conseillère générale
du Canton de Saint-
Loup

« Avec son savoir-faire artisanal et gastronomique, le Canton de Saint Loup apparaît comme un Ambassadeur de Luxe de la Haute-Saône. »

Questions au Préfet

Les questions ont été posées à l'Assemblée départementale le 10 Octobre 2014 pour le traditionnel rapport d'activité des services de l'état.

Nadine BATHELOT

Devenir du Foyer des Travailleurs de Saint Loup sur Semouse

Gérard BONTOUR

Pérennité de la communauté de communes du Triangle Vert

Fernand BURKHALTER

La production de logements sociaux en centre-ville

Aménagement à deux fois deux voies de la portion routière RN19 de Brévillers à l'échangeur de Sévenans

Paul CHEVIET

Installation d'une ferme bovine

Claudy CHAUVELOT-DUBAN

Positionnement et offre de soins de l'hôpital de Gray

Michel DESIRE

La réorientation des communes vers d'autres intercommunalités. Exemple de Magny-lès-Jussey.

Maurice FASSET

Problème de l'adhésion de la Communauté de commune du Val Marnaysien au Syndicat Mixte Haute-Saône numérique

Yves KRATTINGER

Raoul JUIF

Avenir de la Maison d'Arrêt de Lure

Jean-Jacques JOLY

Place des CMS et des MILO dans le dispositif GARANTIES JEUNES

Joëlle LAURE-LIBERSA

Déviation de Langres-Sud

Jean-Paul MARIOT

Déviation de Port sur Saône

Robert Morlot

Déviation Amblans et Lure

Laurent SEGUIN

L'accord local et le conseil constitutionnel

Michel WEYERMANN

Réglementation et application des textes dans les communes rurales

Réalisation d'aménagement de sécurité sur la RN57

Motion s'opposant à la fermeture programmée de la Maison d'Arrêt de Lure

Madame la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, vient d'annoncer la fermeture de la Maison d'Arrêt de Lure.

Au cours des dernières années (2012 – 2013), des investissements importants ont été engagés pour sécuriser et moderniser ce site qui répond aux normes européennes.

Aujourd'hui, les arguments techniques sur la nature géologique d'un sous-sol jugé trop instable sont peu crédibles. Cela conduirait à conclure qu'aucun aménagement (construction ou rénovation) n'est possible dans ce secteur du centre ville de Lure au cours des décennies à venir.

En conséquence, Le Conseil général de la Haute-Saône :

S'oppose fermement à la fermeture de la Maison d'Arrêt de Lure,

Reconnaît que les personnels ont toujours assuré leur mission de façon exemplaire et les assure de son soutien,

Demande à l'Etat d'assurer la réalisation d'une contre expertise technique totalement indépendante.

Communiqués de presse d'Yves KRATTINGER et de Raoul JUIF



« L'annonce faite ce jour par le Ministère de la Justice de fermer définitivement la prison de Lure est une décision sans fondement qui porte un énième coup au monde rural. Le diagnostic effectué dans le cadre des études techniques commandées par le Ministère apparaît comme un prétexte très peu crédible, l'établissement carcéral ayant fait l'objet d'investissements récents de sécurisation.

Cette sanction laisse aujourd'hui des agents pénitentiaires et des familles dans le doute.

Les personnels impliqués et performants ont participé depuis de nombreuses années à faire de cette Maison d'arrêt un établissement à taille humaine où les relations avec les détenus étaient exemplaires.

Aujourd'hui je déplore que le monde rural soit une fois encore sacrifié pour des raisons économiques et budgétaires. Le déménagement de notre territoire par l'aristocratie politico-administrative parisienne continue, alors que chaque jour je me bats avec les élus du département pour aménager, équiper et développer la Haute-Saône ».



« C'est avec une certaine amertume, un certain écœurement que je viens d'apprendre la décision scandaleuse de la fermeture de la maison d'arrêt de Lure par un communiqué lapidaire du ministère de la Justice.

Comme je l'avais dit au Préfet de Haute Saône lors de la présentation de l'action de l'État pour 2013 aux conseillers généraux vendredi dernier, il était inimaginable pour nous d'envisager la fermeture de cet établissement pour une multitude de raisons.

Je n'accepte pas cette décision et je ferai tout ce qui est en mon possible pour que la ministre revienne sur cette décision. »